

HUM-414(b) **Études musicales II**

Cursus	Sem.	Type
Sciences humaines et sociales	MA2	Opt.

Langue d'enseignement	français
Crédits	3
Retrait	Non autorisé
Session	Été
Semestre	Printemps
Examen	Pendant le semestre
Charge	90h
Semaines	14
Heures	3 hebdo
Projet	3 hebdo
Nombre de places	60

It is not allowed to withdraw from this subject after the registration deadline.

Remarque

Cursus particulier, admission sur dossier uniquement (voir site web SHS).

Résumé

Ce cursus particulier - dont l'admission est sujette à l'acceptation d'un dossier de candidature - offre à l'étudiant engagé dans des études en musique de haut niveau en parallèle à ses études EPFL la possibilité de les faire reconnaître partiellement.

Contenu

Ce cursus particulier offre à des étudiants engagés dans des études en musique dans un conservatoire ou une haute école la possibilité de faire reconnaître l'équivalence partielle de cette formation afin d'obtenir un allègement de la charge de travail SHS. Cette équivalence est accordée à partir de la 2e année de Bachelor, sur la base d'un dossier à remettre au Secrétariat du Programme SHS **pour le 20 septembre**.

Plus d'informations sur la page suivante: <http://cdh.epfl.ch/page-98372-fr.html>.

ATTENTION: seuls peuvent s'inscrire à cette option les étudiants dont la candidature a été dûment acceptée !

Compétences requises**Cours prérequis obligatoires**

Etre inscrit dans le programme "études musicales" en SHS.

Plus d'informations sur la page suivante: <http://cdh.epfl.ch/page-98372-fr.html>

Méthode d'évaluation

Au cycle Master, l'évaluation porte sur la formation musicale durant l'année en cours dans le conservatoire ou école de musique agréé, sous la forme d'une audition ou d'un examen.

La note et les crédits associés sont validés à la fin du semestre de printemps.